

La centrale des Encombres nous éclaire !

Après des mois et des mois d'études, de démarches administratives, d'autorisations et de permis, de travaux... La centrale des Encombres s'est élancée sur ses premiers tours de turbine le 20 mars dernier. Cet important chantier de plus de 6 millions d'euros s'est déroulé tout au long de l'année 2014 dans les délais prévus malgré des passages techniques difficiles et des finitions dans le froid et la neige. Les premiers kWh ont été accueillis avec satisfaction. Le démarrage est arrivé à temps pour ne pas rater la saison du printemps, la plus productive avec la fonte des neiges.



Les employés de Synergie se familiarisent petit à petit au nouveau métier de producteur et se sont bien impliqués pour maîtriser ces nouvelles technologies. Les deux premiers mois ont été mis à profit pour les réglages, les correctifs et les ajustements nécessaires. A pleine puissance, la centrale produit 60 000 kWh par jour... Parfois un peu plus que les besoins des abonnés des trois communes. Le surplus est revendu à EDF. Après 2 mois et demi de fonctionnement, plus de 40 % de la production annuelle attendue est déjà réalisée. En plus de son intérêt écologique et environnemental, ce nouvel équipement arrive à point nommé pour amortir la perte financière que va devoir subir Synergie Maurienne à partir de 2016 avec la fin des contrats de fourniture d'électricité de ses plus gros clients.

La sirène fait peau neuve

Installées en 1940 pour les besoins de la défense civile, les sirènes font partie intégrante du paysage des communes françaises. Pour beaucoup d'entre elles, les premiers mercredis de chaque mois, elles se font entendre pour vérification de leur bon fonctionnement.

Depuis plusieurs mois, la Sécurité Civile leur a permis d'être mises à jour. Elles seront même secondées par des automates qui diffuseront des messages télé et radios, mais aussi des SMS et des courriels directement chez les particuliers. L'objectif : que chacun sache quelle conduite adopter selon le type d'alerte et d'incident.

La sirène de St-Michel de Mne, installée place du Marché, a fait l'objet d'une révision pour être raccordée au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations), un dispositif permettant la diffusion d'un signal d'alerte et d'information par les autorités.

Dans cette Plume, vous trouverez le document récapitulatif des différents signaux et les attitudes à adopter en cas d'alerte.

Plus de renseignements sur www.risques.gouv.fr / www.interieur.gouv.fr / www.prim.net



Tour de France : tous responsables

Pour que la fête ne soit pas gâchée par un accident, la Mairie de St-Michel de Mne a souhaité adhérer à l'opération «Témoins de sécurité» organisée conjointement par la Gendarmerie Nationale, l'association Prévention MAIF et l'association des Maires de France. Les enfants, attirés par le spectacle et les cadeaux distribués par la Caravane, sont les plus exposés aux accidents. D'où l'importance de les sensibiliser aux risques. En relayant cette opération, la Commune a souhaité s'associer à une démarche globale visant à mieux informer petits et grands.

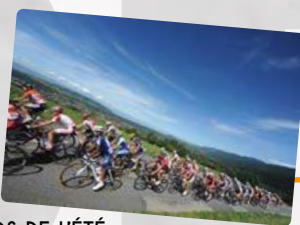
Sur place, le jour du passage de la Caravane comme du peloton, les témoins de sécurité, identifiables grâce à leur chasuble, seront là pour rappeler les quelques règles de base pour voir la course sereinement :

Règle N° 1 : ne rien jeter sur la voie, ne pas tendre le bras, ne rien entreprendre qui puisse gêner les coureurs. Les enfants doivent toujours rester en retrait d'un adulte. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse.

Règle N°2 : il est strictement interdit de traverser ou de mettre un pied sur la chaussée pour récupérer des objets publicitaires ou pour voir arriver les coureurs.

Règle N° 3 : écouter et respecter les consignes des gendarmes et des véhicules de sécurité.

Donc cet été, venez encourager les champions et restez prudents !



LES COURSES CYCLOS DE L'ÉTÉ

Samedi 25 juillet : passage du Tour de France à St-Michel de Mne. Etape 20 - Modane Valfréjus > Alpes d'Huez

Dimanche 23 août : grimpée en ligne St-Michel > Valmeinier 1800 (15 km).

Vendredi 28 et samedi 29 août : Tour de l'Avenir - Arrivée de l'Etape 6 (Bourg-St-Maurice > St-Michel de Mne par St-Martin la Porte et le col de Beauplan)

et départ de l'Etape 7 (St-Michel de Mne > Les Bottières - Les Sybelles).

Dimanche 27 septembre : Grimpée St-Michel > Beaune (11 km).

A noter : La Marmotte ne passera plus par St-Michel de Mne comme annoncé, les organisateurs ayant dû modifier les parcours en raison de la fermeture du Grand Tunnel du Chambon. Quant au BRA (Brevet Randonneur Alpin), seule l'épreuve sur 2 jours passera à St-Michel le samedi 11 juillet.

Retrouvez toutes les informations sur www.saint-michel-de-maurienne.com



Vigilance maximum !

Durant cette période, riverains, randonneurs et pêcheurs sont appelés à observer la plus grande prudence aux abords du chantier.

Pour éviter tout accident, le couronnement du barrage ne sera plus accessible. Les randonneurs pourront passer d'une rive à l'autre de la retenue en passant au pied du barrage, par le Chalet Hotel.

En rive gauche, les zones de stockage et la base vie seront délimitées : il est demandé à tous de respecter les balisages et les consignes.

Ces mesures exceptionnelles d'exploitation généreront des variations de débit du cours de la Bissorte à l'aval du barrage. Aussi, pendant toute la durée de la vidange jusqu'au remplissage de la retenue, l'accès aux berges est interdit.

À noter

A L'ESPACE CULTUREL LE SAVOIE

Samedi 3 octobre à 20 h : soirée de présentation de la Saison suivie d'un spectacle, «Le Lièvre Blanc» de Guillaume Collobet. Tarif unique : 5 € Renseignements au 04 79 59 24 48 <http://cinesavoie.blogspot.com>

Samedi 17 octobre à 20h30 : «la Santé par les Plantées» de et par Serge Papagalli à l'ancien gymnase de St-Michel. Tarifs : 20€/ 18€/ 15€ Réservations possibles à l'Espace Culturel le Savoie 04 79 59 24 48 - spectacleslesavoie@hotmail.fr

DU CÔTÉ DE L'ACA

Samedi 18 juillet : concert de Thomas Fersen dans le cadre de Fest'Vanoise à Termignon.

20 h : départ de la Gare routière de St-Michel de Mne
21 h : concert sous chapiteau à Termignon
23h30 : retour à St-Michel de Mne. LIMITÉ À 50 PLACES.

Tarifs : de 8 à 20 €, en fonction de l'âge et du quotient familial. Inscription jusqu'au jeudi 9 juillet auprès de l'ACA au 04 79 56 66 09 ou acaanimation@wanadoo.fr

Mercredi 29 juillet : concert de Ben l'Oncle Soul dans le cadre des Estivales en Savoie. 17h30 : départ de la gare routière de Modane



18 h : départ de la Gare routière de St-Michel de Mne. Gratuit pour tous ! Concert et transport offerts. Concert avec places assises. Inscription obligatoire avant le 22 juillet à l'ACA de St-Michel de Mne : 04 79 56 66 09 ou acaanimation@wanadoo.fr

FÊTE DU THYL

Comme l'année dernière, les villages du Thyl commémoreront leurs soldats morts en 1915 lors de la grande guerre. Cette célébration aura lieu lors de la fête des trois villages le dimanche 2 août.

Plus d'information sur le programme et l'affiche à venir.

DU CÔTÉ DE L'ESPACE ALU...

En juillet et en août, l'Espace Alu vous propose...
• SES VISITES GUIDÉES : les lundis, mardis, vendredis à 11 h et à 15 h
• SON EXPOSITION TEMPORAIRE «1914-1918, Bauxite et aluminium au cœur de la Grande Guerre»
Tous les jours de 10 h à 12h30 et de 13h30 à 19 h

• SA CHASSE AU TRÉSOR «La Bague d'Elise» : tous les jours de 10 h à 12h30 et de 13h30 à 19 h
• SES ATELIERS «KIDS'O MUSEE» (7-12 ans) : les mercredis de 15 h à 17 h
• « L'ALU DANS TOUS SES ÉTATS I » : les jeudis du 16/07 au 13/08 de 16h30 à 19 h
• « MAURIENNE, ENTRE INDUSTRIE ET AGRICULTURE » : les vendredis du 17/07 au 14/08 de 10 h à 19 h
• « L'EAU AU SERVICE DE L'ALUMINIUM » : les mercredis 8/07, 22/07, 05/08 et 19/08, de 14 h à 16h30
+ d'infos sur www.espacealu.fr - 04 79 56 69 59 Musée ouvert tous les jours de 10 h à 12h30 et de 13h30 à 19 h



Nouveaux Commerces

GLAMOUR ET CHIC

Depuis le mois de mai, un nouveau magasin de prêt-à-porter féminin a vu le jour à St-Michel, rue Général Ferré.



AUX 4 SAISONS

Mickaël Meneghini vous accueille dans son nouveau commerce rue Général Ferré du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15 h à 19 h et le dimanche de 8h30 à 12h30. Primeur, épicerie fine, fabrication artisanale de pâtes fraîches, spécialités italiennes, dégustation.



Avis de Recherche

Dans le cadre de la célébration du Centenaire de la Grande Guerre et sous le label officiel du Comité du Centenaire, l'association "1914/1918... VISAGES DE SOLDATS DES ALPES ET D'AILLEURS" met en œuvre pendant toute la durée de la commémoration nationale, une campagne de recherche de photos des soldats originaires des Alpes du Nord dont les noms figurent sur les monuments aux morts des communes, associée à une enquête sur leur identité (état-civil, milieu social et environnemental...).

Cette collecte mémorielle, lancée en liaison avec l'Education Nationale, s'adresse aussi aux Mairies, associations et particuliers également invités à l'enrichir. Elle se développe en Savoie et dans d'autres départements des Alpes et d'ailleurs jusqu'en 2019. Si vous connaissez une personne âgée, si vous êtes descendant d'une famille dont le nom figure sur un monument, à Saint-Michel ou ailleurs en France, nous vous invitons à prendre contact avec l'association pour vous associer à cette collecte et connaître le mode opératoire qui permet de rechercher ces photographies.

126 rue du Bourg - Saint-Julien-Montdenis (73870)
Tel : 04 79 59 04 69 - ratbo57000@aol.com - www.visages1418.fr

EXPRESSION DES ÉLUS

Saint-Michel Demain

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

L'élaboration des budgets 2015 (fonctionnement et investissement) ont nécessité une attention encore plus soutenue que les années précédentes en raison des baisses des dotations d'État et de la hausse des prélèvements obligatoires.

Une gestion saine et rigoureuse des finances communales permet de dégager un bon autofinancement favorisant des investissements nécessaires au service public et à la qualité de vie des habitants.

L'ouverture de 4 nouveaux commerces en centre-ville développe une vie commerciale appréciée par les résidents mais aussi pour les gens de passage. La commune se doit de poursuivre son soutien aux nouvelles installations.

Jean-Michel Gallioz, Guy Bois, Cécile Astier, Jean-Luc Albriex, Sylvie Bouillard-Freulard, Paul Sayettat, Isabelle Saintier, Isabelle Gros, André Dufour, Gabriel Rossero, Exartier Jean-Pierre, Jean-Marc Bernard, Brigitte Degl-Esposti, Laurence Dupont, Christelle Bernard, Bernadette Reynaud, Loïc Bois, Orlane Gigante.

Osons innover

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Du fait que les élus de la minorité n'ont que peu d'espace pour s'exprimer dans la «Plume» nous avons pris la décision de faire paraître notre bulletin d'informations lorsque nous le jugerons nécessaire mais au moins une fois tous les six mois afin de faire connaître nos opinions et expliciter nos positions.

Goëtan Mancusa, Armelle Salomon-Mascia, Patrick Morard-Chataignier, Danielle Perret, Daniel Aymard



La Plume communale

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

La saison estivale vient de débuter, avec, en ouverture, l'accueil dans notre commune du Tour des Pays de Savoie. Celui-ci a connu un grand succès. Ces manifestations sportives s'enchaîneront au moins jusqu'à fin août. Durant toute cette période, la Maurienne vivra à l'heure du vélo avec, en point d'orgue, la présence du Tour de France durant 3 journées. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui ont assuré l'accueil et la sécurité du Tour des Pays de Savoie et ceux qui ont permis la réussite de la 23^e Foire aux plants. L'été c'est aussi une importante activité pour le service 'Espaces Verts' de la commune : plantations, arrosage, entretien des massifs mais aussi le fauchage de plusieurs dizaines de kilomètres de chemins communaux...

Bien entendu, chacun souhaite que son quartier soit entretenu en priorité... Il faut savoir que l'organisation de ces travaux est planifiée selon un programme précis, et que les équipes ne peuvent intervenir simultanément sur tous les secteurs du territoire communal. L'impossible ne pouvant se réaliser, notre commune se voit néanmoins attribuer chaque année un très bon classement départemental pour son fleurissement.

Je vous souhaite un bon et bel été.

Le Maire,
Jean-Michel GALLIOZ



Contactez-nous

Courrier : BP 10 - 73 140 Saint-Michel-de-Maurienne
Courriel : mairie@smm73.fr
+ d'infos sur : www.saint-michel-de-maurienne.com



Tour
2015
n° 23

Foire aux Plantes : Sous le soleil exactement !



L'édition 2015 de la Foire aux Plantes aura été marquée par une météo farceuse... Après une bonne chute de neige le vendredi, le week-end a laissé place à un soleil estival des plus agréables. Deux jours de forte affluence du côté des exposants. Ils étaient un peu plus de 170 à venir proposer leurs produits et services sur l'avenue Général Ferré. Et malgré trois désistements le jour J du côté des horticulteurs et pépiniéristes, la place de la Vanoise accueillait une vingtaine de vendeurs de fleurs, plants, plantes, bulbes et autres arbustes. En 2016, cet espace fera de nouveau l'objet d'un travail de prospection et de développement, tout comme l'espace artisans à qui le Comité de Foire souhaite offrir une plus large place.

Dans les gymnases, le « Jardin en Folie » a battu son plein. De nombreux ateliers et démonstrations ont connu un beau succès... Rendez-vous est donné l'année prochaine les 14 et 15 mai 2016.



DU CÔTÉ DES SCULPTEURS...

Le 22^e Concours de sculpture sur bois traditionnellement co-organisé par la Mairie et l'association Créartissim, a accueilli 27 sculpteurs français, italiens et suisse. Cette année, le jury a décerné le premier prix à Jean-Yves Chapuis pour sa «Ribambelle» aussi tendre qu'entraînante.

Retrouvez l'ensemble du classement sur www.saint-michel-de-maurienne.com



Compte administratif 2014

TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

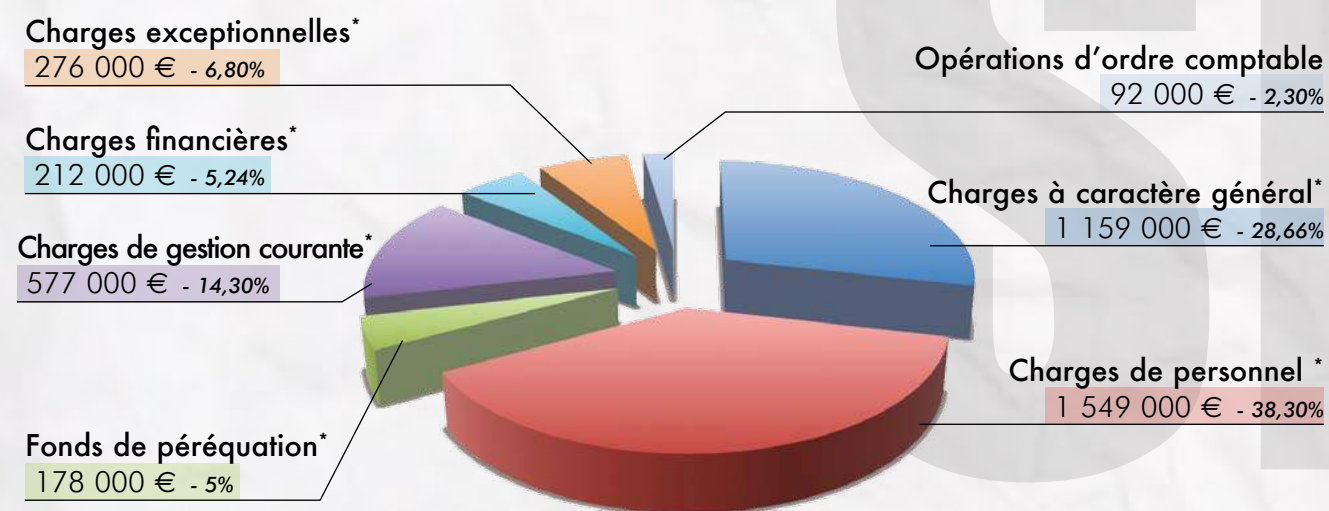
	2013	2014	2015
Taxe d'habitation	12,85%	12,85 %	12,85 %
Foncier bâti	13,62%	13,62%	13,62%
Foncier non bâti	89,37%	89,37%	89,37%

AUTO FINANCEMENT

2012	1 782 k€ *
2013	1 390 k€
2014	1 430 k€
2015	1 589 k€

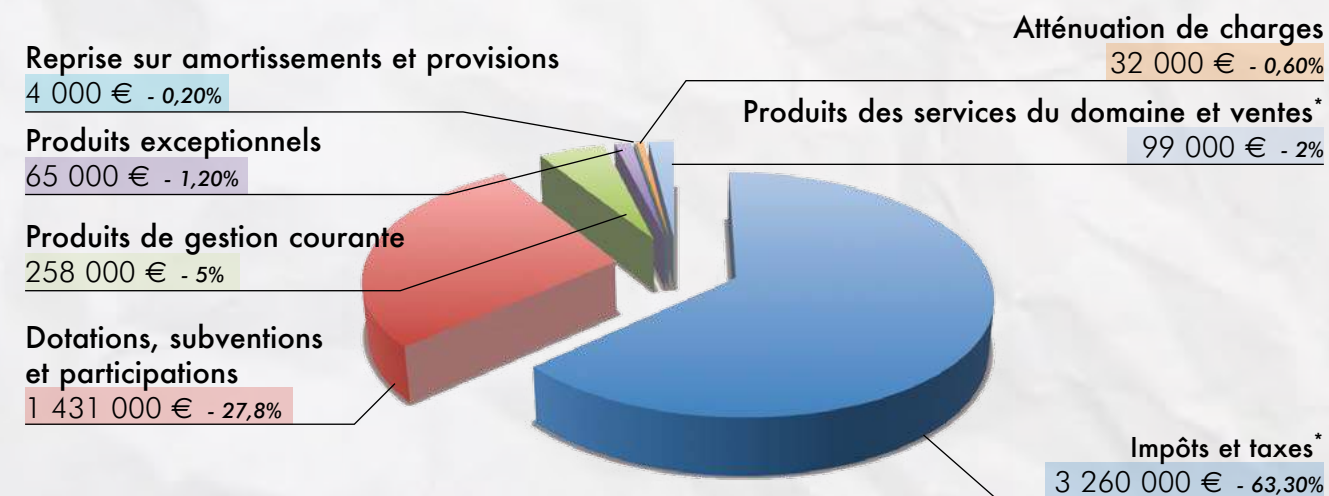
* 1 k€ = 1 000€

Dépenses de Fonctionnement



* **Charges exceptionnelles** : Espace Alu, Eau et assainissement / **Charges financières** : intérêt d'emprunt / **Charges de gestion courante** : subventions, CCAS, etc. / **Fonds de péréquation** : transfert d'impôt en faveur des communes pauvres / **Charges à caractère générale** : combustibles, voirie, entretien des bâtiments et réseaux / **Charges de personnel** : + frais assimilés.

Recettes de Fonctionnement



* **Impôts et taxes** : taxe habitation, foncière et cotisation foncière des entreprises
Produits des services du domaine et ventes : coupe de bois, redevance des gymnases, piscine.

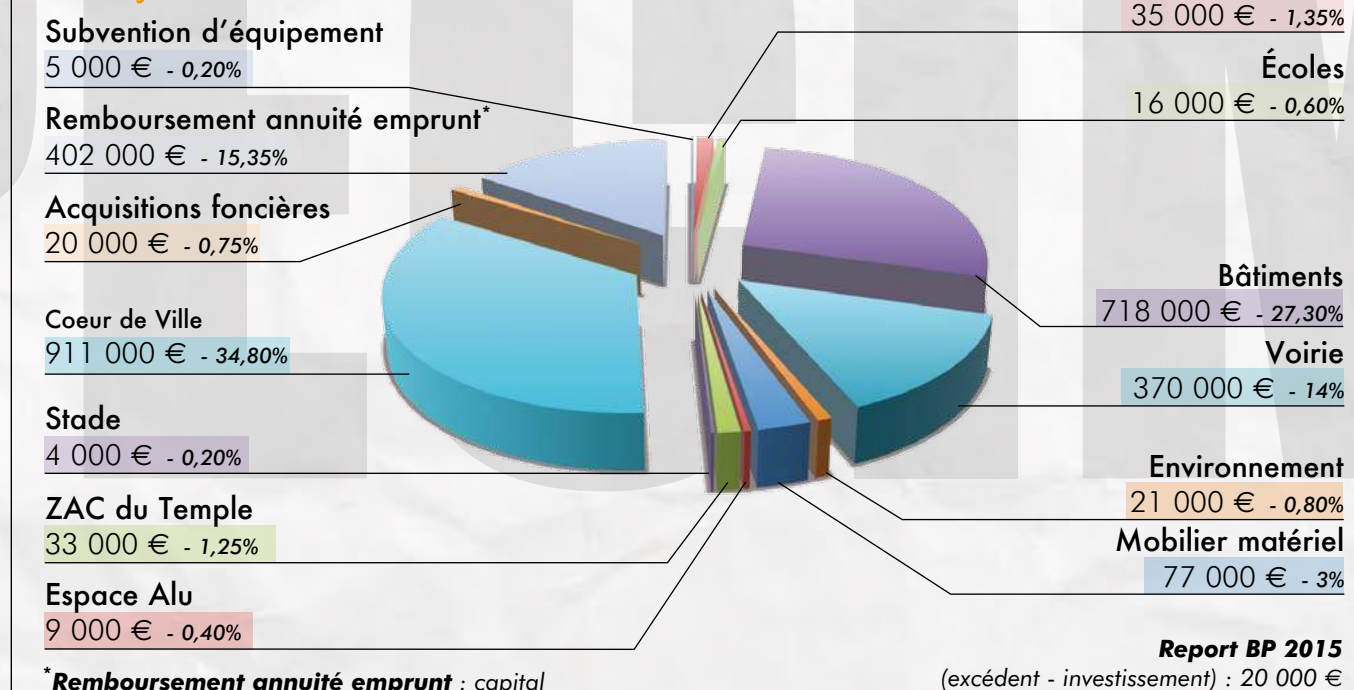
DETTE EN CAPITAL AU 1^{ER} JANVIER

2013	5 199 k€
2014	5 315 k€
2015	4 913 k€

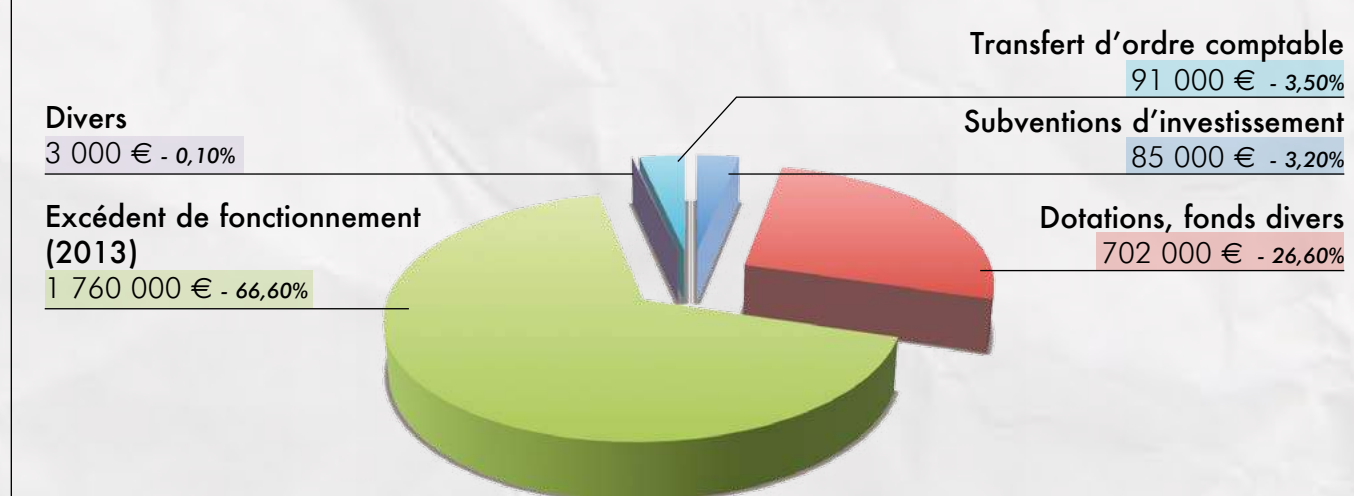
ANNUITÉ DE LA DETTE (CAPITAL ET INTÉRÊTS)

2013	606 k€
2014	614 k€
2015	579 k€

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

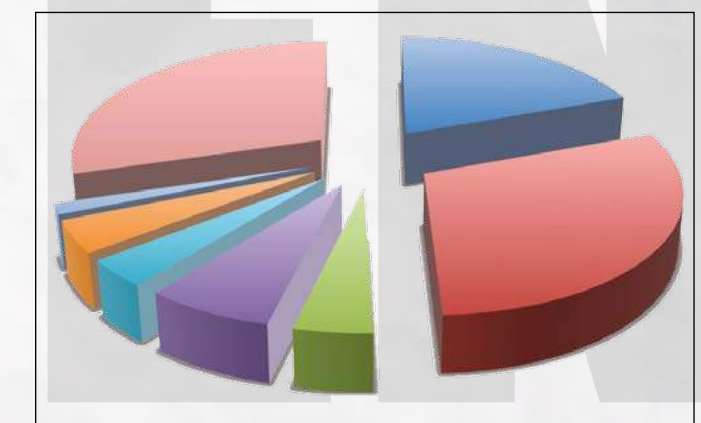


Budget primitif 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général (entretien voies et réseaux, combustibles, énergie, électricité, assurance, maintenance, etc.)	1 039 000 € - 19,40%
Charges de personnel et frais assimilés (Salaires, charges sociales)	1 608 000 € - 30%
Fonds de péréquation	230 000 € - 4,30%
Autres charges de gestion courante (CCAS, subventions, etc.)	377 000 € - 7%
Charges financières (intérêt sur emprunt)	198 000 € - 3,70%
Charges exceptionnelles (budget annexe, Espace Alu et Eau et assainissement)	233 000 € - 4,40%
Opérations transfert d'ordre	79 000 € - 1,50%
Versement de la section Investissement (autofinancement)	1 589 000 € - 29,70%

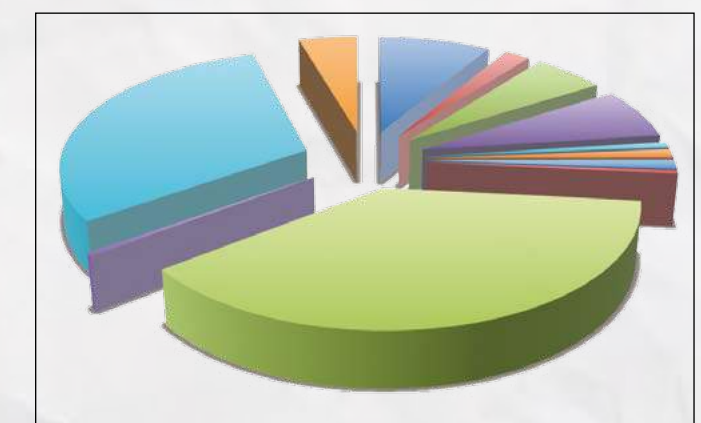
TOTAL : 5 353 000 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursements emprunts	381 000 € - 8,50%
Églises et chapelles	89 000 € - 2%
Bâtiments communaux	246 000 € - 5,50%
Voirie	313 000 € - 7%
Environnement	35 000 € - 0,80%
Mobilier et matériel	54 000 € - 1,20%
Espace Alu	56 000 € - 1,25%
Stade	20 000 € - 0,45%
ZAD du lycée (ancien lycée)	1 701 000 € - 38%
Le Vigny	20 000 € - 0,45%
Reste à réaliser 2014	1 366 000 € - 30,40%
Report, solde exécution	200 000 € - 4,45%

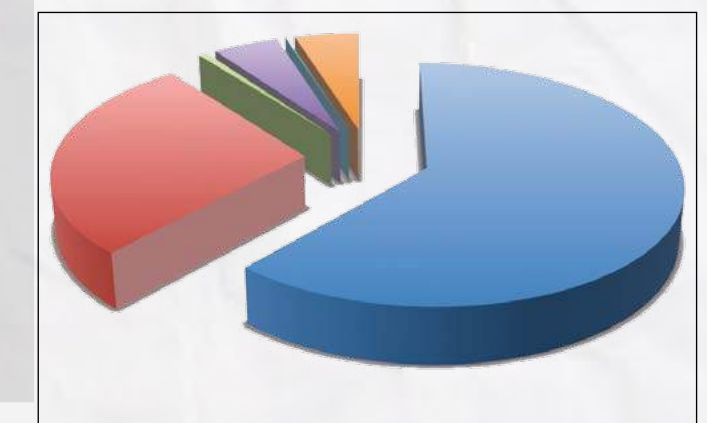
TOTAL : 4 481 000 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes (dont taxe foncière : 2014 K€)	
Habitation - cotisations foncières entreprises)	3 297 000 € - 61,60%
Dotations, subventions et participation	1 494 000 € - 28%
Atténuation de charges (remboursement sur rémunérations du personnel)	35 000 € - 0,60%
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, etc.)	263 000 € - 4,90%
Produits exceptionnels et financiers	5 000 € - 0,10%
Produits des services du Domaine et ventes diverses	259 000 € - 4,80%

TOTAL : 5 353 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions investissement	112 000 € - 2,50%
Emprunt	1 000 000 € - 22,30%
Dotations, fonds divers	240 000 € - 5,35%
Excédent de fonctionnement (2014)	1 106 000 € - 24,70%
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	1 589 000 € - 35,45%
Produits de cession et immobilisations corporelles	240 000 € - 5,35%
Reste à réaliser 2014	115 000 € - 2,60%
Opérations d'ordre	79 000 € - 1,75%

TOTAL : 4 481 000 €

